

**Compte-rendu de la réunion de Conseil Communautaire  
du jeudi 17 janvier 2019  
Salle des fêtes de Francheville**

Titulaires présents : Gilles ADNET, Marie ANCELLIN, Didier APPERT, Jean-Claude ARNOULD, Hubert ARROUART, Roger BERTON, Jean-Paul BRIGNOLI, Carole CHOSROES, Catherine DETHUNE, Françoise DROUIN, Hubert FERRAND, Maurice HUET, Michel JACQUET, Catherine JULLIEN, André KUHN, Raymond LAPIE, Jean-Claude MANDIN, Jean-Christophe MANGEART, André MELLIER, Evelyne MOINEAU, Victor OURY, Catherine PANNET, Christophe PATINET, Joël PERARDEL, Maurice PIERRE, Éric PIGNY, Jean-Jacques PILLET, Sylvain ROGER, Jean-Pierre ROLLET, Jean-Marie ROSSIGNON, Jérôme ROUSSINET, François SCHUESTER, René SCHULLER, Marcelle SCIEUR, Murielle STEPHAN, Pascal VANSANTBERGHE, Denis VAROQUIER, Noël VOISIN-DIT-LACROIX.

Etaient représentés : Bernard COUSIN par Odile CAQUE (suppléante), Hubert FAUCONNIER par Raymond LAPIE (pouvoir), William MATHIEU par Claudy MATHIEU (suppléante), Catherine PUJOL par André KUHN (pouvoir).

Absents : Milène ADNET (excusée), Fabrice REVELLI.

Soit 42 votants.

Suppléants présents : Odile CAQUE, Jean-Claude FARON, Damien GALLOIS, Marie-Ange GRUE, Daniel HERBILLON, Claudy MATHIEU, Martine MENISSIER, Danièle MICHEL, Luc MILLON, Andrée VIART.

Suppléants absents : Philippe BIAL (excusé), Alexandre BODIN, Alain GOBILLARD (excusé), Philippe HINCELIN, Alain JACQUES, Éric MERCIER (excusé), Dominique MILLON (excusé), Florence PERARDEL, Muriel RENAULT (excusée), Audrey SCHULLER (excusée), Sabine STIEVENART, Luc THOUVENIN, Evelyne VALENTIN.

Secrétaire de séance : Mme Claudy MATHIEU

**Adoption du PV du conseil du 13 décembre 2018**

Vote du conseil communautaire : unanimité.

**I - RESSOURCES HUMAINES**

**1. Modification DHS agent administratif**

La fin de mise à disposition au 31 décembre 2018 d'un agent administratif auprès de l'association de territoire "A COOLA" nécessite la modification de sa durée horaire hebdomadaire de service qui passe de 35 à 32 h.

Vote du conseil communautaire : unanimité.

**II - FINANCES**

**1. Autorisation permettant le paiement des 25 % au titre de la section d'investissement**

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'autoriser l'ouverture des crédits pour investissement dans la limite du quart des crédits ouverts sur l'exercice précédent pour faire face aux besoins avant le vote du budget 2019.

Vote du conseil communautaire : unanimité.

**III - ENVIRONNEMENT**

**1. Demande de dégrèvement sur facturation eau potable**

Une fuite d'eau après compteur au cimetière Saint Julien à Courtisols a provoqué une consommation anormale de 1 023 m<sup>3</sup> au lieu de 4 m<sup>3</sup>. Il est proposé de demander à VEOLIA un dégrèvement pour annuler les 1 019 m<sup>3</sup> supplémentaires.

Vote du conseil communautaire : unanimité.

**IV - BUDGET**

**1. Orientations budgétaires 2019**

Monsieur le Président présente les propositions d'orientations budgétaires issues du bureau élargi du 10 janvier et proposera à l'assemblée de faire d'autres propositions.

En introduction, Monsieur MELLIER, vice-Président en charge des finances, présente le budget général :

## Investissement

INVESTISSEMENT	CA 2017		BP 2018		CA 2018 PREVISIONNEL					
	CA	REPORT sur 2018	BP	SOLDE PREVISIONNEL	REALISE	BALANCE	% DE REAL.	ECART BP/REALISE	Report de l'exercice N-1	RESULTAT
DEPENSES	2 917 470	526 503	2 174 456	584 544	909 637	1 030 229	42	-1 264 819	526 503	1 436 140
RECETTES	2 917 470		2 759 001		1 939 866		70	-819 135		1 939 866
									Exédent à reporter sur 2019	503 726

## Fonctionnement

FONCTIONNEMENT	CA 2017		BP 2018		CA 2018 PREVISIONNEL					
	CA	REPORT sur 2018	BP	SOLDE PREVISIONNEL	REALISE	BALANCE	% DE REAL.	ECART BP/REALISE	Report de l'exercice N-1	RESULTAT
DEPENSES	4 523 805		4 615 481	1 113 057	4 303 101	725 209	93	-312 380		4 303 101
RECETTES	5 632 676	891 782	5 728 538		5 028 310		88	-700 228	891 782	5 920 092
									Exédent à reporter sur 2019	1 616 991

## Synthèse

INVESTISSEMENT	CA 2017		BP 2018		CA 2018 PREVISIONNEL					
	CA	REPORT sur 2018	BP	SOLDE PREVISIONNEL	REALISE	BALANCE	% DE REAL.	ECART BP/REALISE	Report de l'exercice N-1	RESULTAT
DEPENSES	2 917 470	526 503	2 174 456	584 544	909 637	1 030 229	42	-1 264 819	526 503	1 436 140
RECETTES	2 917 470		2 759 001		1 939 866		70	-819 135		1 939 866
									Exédent à reporter sur 2019	503 726

Monsieur MELLIER remarque que le prévisionnel 2018 était réaliste et précise que la hausse d'imposition a représenté 366 000 €.

Prévision de reports d'investissements de 2018 à 2019 :

Véloroute	304 000€	dont 40% subventionnables au titre de la DSIL, Dotation de Soutien à l'Investissement Local
Fibre	100 000€	sur 5 ans
PLUI	100 000€	sur 4 ou 5 ans
Parking Vésigneul	20 000€	
Divers	93 000€	Infiltrations bâtiments Courtisols et Nuisement, sécurisation des écoles, aménagement siège CCMC

Projets d'investissement 2019 :

OPAH	47 000 €	L'OPAH se termine le 31 mai 2019 : le dispositif sera-t-il maintenu ? Madame DROUIN précise que la reconduction pour deux ans dans les mêmes conditions (avec portage administratif) se chiffrerait à environ 47 000€. Madame DROUIN ajoute que la part octroyée aux propriétaires-bailleurs pourrait être revue à la baisse mais ne pourrait pas être complètement supprimée parce qu'elle conditionne la perception des subventions de la part de l'ANAH.
Diagnostic énergétique bâtiments	50 000 €	Quelles pourraient être les sources de financement ? ADEME ? Dispositif Climaxion de la Région ?
Ruissellement		Les travaux de prévention contre le ruissellement et les coulées de boues incombent-ils directement à la CCMC au titre de la GEMAPI ou relèvent-ils de la compétence eau pluviales des communes ? Quel montant cela représente-t-il ?

Travaux siège	50 000 €	informatique, cloisons mobiles, raccordements divers, bureaux,...
---------------	----------	---

Monsieur MELLIER présente une synthèse des projets d'investissement :

Dépenses investissements reportés	617 000€
Projets	147 000€
<b>TOTAL</b>	<b>764 000€</b>

L'assemblée est consultée pour soumettre d'autres projets d'investissement :

- Monsieur PERARDEL déplore le manque de salle ou d'équipements adaptés permettant d'accueillir des spectacles, compte tenu de l'offre des associations locales se produisant en public (musique, théâtre, cirque,...)
- Monsieur le Président évoque le projet de spectacle patrimonial « Les Harmoniales » au Château de Vitry-la-Ville. Plusieurs élus ont été surpris d'être sollicités et regrettent d'avoir eu à imprimer et à distribuer par leurs propres moyens les flyers de l'appel aux bénévoles dans les communes de la CCMC, sans avoir été informés du contenu du projet et sans avoir décidé du niveau d'implication de la CCMC dans le projet.

Les personnes à l'origine du projet (le propriétaire du château Monsieur Patrick ADAM et un auteur/metteur en scène Monsieur Bernard NAMURA) rencontreront les président et vice-présidents le 5 février pour présenter le projet et solliciter le soutien de la CCMC. La commission communication et la commission scolaire et animation pourront être consultées.

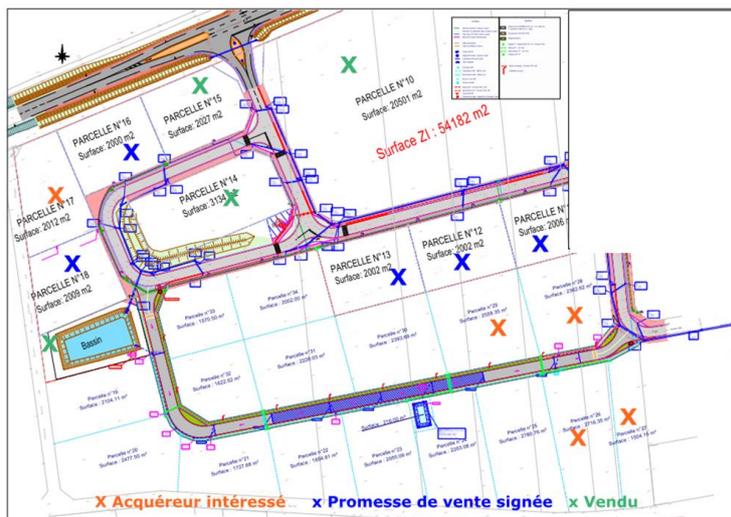
- Monsieur VANSANTBERGHE informe par ailleurs que la commune d'Ecury-sur-Coole accueillera en 2020 le championnat du monde de vol à voile : la CCMC étant effectivement amenée à être sollicitée pour des projets exceptionnels et d'une envergure qui dépasse son territoire, Monsieur VANSANTBERGHE propose qu'un cadre soit défini à l'avance pour ce type d'événements.
- Véloroute Pogny <-> Vitry-la-Ville : ce projet se trouve conforté par l'annonce de travaux sur le tronçon du V52 La Chaussée-sur-Marne <-> Chepy et par le soutien financier du Département qui pourrait être rendu possible dans le cadre du Plan Départemental des Véloroutes en faveur du développement des mobilités douces pour développer l'attractivité touristique du secteur et améliorer le cadre de vie des habitants.
- Communication : le site internet évolue bien et la commission se réunira prochainement pour produire une lettre d'information. Le budget pourrait être amené à s'étoffer.

Madame PUJOL a la possibilité de mettre la CCMC en relation avec un/une stagiaire en BTS du lycée Ozanam auquel il pourrait être soumis une mission sur ce thème.

- Un élu demande s'il est possible de connaître le budget de fonctionnement des gymnases. Monsieur MELLIER travaille à la production de ces chiffres qui pourront être présentés ultérieurement.
- La MARPA de Courtisols prévoit de transformer une pergola, aujourd'hui inutilisée, en véranda mieux isolée et plus fonctionnelle. Monsieur APPERT demande si l'emprunt pour ces travaux pourrait être supporté par la CCMC, qui en contrepartie, suite à un avenant au contrat de location, répercuterait une hausse des loyers.
- Concernant les subventions, les élus déplorent le blocage des subventions au titre de programme LEADER perdue : ces fonds européens au profit des territoires ruraux dont la gestion a été confiée aux Régions sont aujourd'hui inaccessibles. De plus, ce blocage met en difficulté notre PETR du Pays de Châlons.

## 2. ZA des OUCHES DE CHEPPE de COURTISOLS

Suite à la proposition acceptée en octobre d'étudier le projet d'aménagement de la 2<sup>ème</sup> tranche de la ZAE et suite à la rencontre avec les financeurs, Monsieur le Président présente un plan des lots acquis, en cours d'acquisition et vacants puis un budget du projet.



Sur la 1<sup>ère</sup> tranche, 9 lots sur 11 ont été vendus ou ont fait l'objet d'un compromis de vente.

Aujourd'hui, 5 acquéreurs sont intéressés :

1 sur la 1<sup>ère</sup> tranche

4 sur la 2<sup>ème</sup> tranche

Budget prévisionnel tranche 2 :

PROJET TRANCHE 2					
DEPENSES		RECETTES		% du financement	% de la dép.
AMO 1	1 500,00	DEPARTEMENT	57 833,58	21	5,82
COUT DES TRAVAUX	526 835,75	DETR	115 667,15	42	11,64
Charge financière ANNUITE total	415 622,34	REGION	57 833,58	21	5,82
Frais annexes 10% des travaux	50 000,00	COMMUNE DE COURTISOLS	46 266,86	17	4,65
	<b>993 958,09</b>		<b>277 601,16</b>		<b>28</b>
<b>SOLDE TRAVAUX TRANCHE 2 AVANT VENTE</b>		<b>-716 356,93</b>			
		Recettes Vente de terrains TRANCHE 2	683 246,80		
<b>SOLDE TRANCHE 2 in fine</b>		<b>-33 110,13</b>			

Monsieur ARROUART, en tant que maire de Courtisols, indique qu'il va être proposé au vote du conseil de sa commune une participation au financement de 46 000€.

Monsieur ROLLET rappelle que les fouilles archéologiques avaient été réalisées sur la totalité de la superficie des 8,8 ha de la ZAE, tranche 2 incluse (environ 140 000€).

Madame la Directrice Générale des Services précise que les conditions d'octroi des subventions ont changé depuis la 1<sup>ère</sup> tranche et doivent répondre à une logique plus globale de projets structurants pour le territoire. De ce fait, les dossiers de demande doivent être construits dans ce sens et nécessitent un travail plus conséquent.

Budget prévisionnel ZAE complète :

Solde T1 - 366 000€  
Solde T2 - 33 000€  
- 399 000€

Monsieur le Président rappelle que le déficit sur la 1<sup>ère</sup> tranche correspond au prix fixé par le tribunal lors de la procédure d'expropriation (11,50 € / m<sup>2</sup> au lieu de 2,50 € / m<sup>2</sup> comme prévu par l'estimation des Domaines).

Vote du conseil communautaire : 37 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions.

### 3. Demandes de DETR

PRIORITE	PROJET	AXE	Intitulé AXE	MONTANT TOTAL HT	DETR SOLLICITEE
1	Extension de la ZA des OUCHES DE CHEPPES à COURTISOLS	1	Favoriser le développement d'entreprises et de d'emploi	578 336	115 667
2	Ingénierie au titre de la planification en matière de d'Urbanisme	2	Projets favorisant le développement ou le maintien de services publics en milieu rural afin d'assurer la présences de ces services au plus près des populations	500 000	
3	Achats/Renouvellement de matériels informatiques dans les écoles	3	Recours aux nouvelles technologies dans les bâtiments scolaires	15 254	7 627
4	Programme de réhabilitation des dispositifs d'Assainissement Non Collectif	3	Opération lourde en matière d' assainissement non collectif dit autonome	931 981	166 353
5	Renouvellement de réseau		Opérations lourdes en matière d'assainissement collectif	26 069	5 214
<b>TOTAL</b>				<b>2 051 639</b>	<b>294 861</b>

Concernant l'ingénierie Urbanisme, Monsieur le Président indique que l'enquête préalable auprès des communes sur l'évaluation du nombre de documents à instruire avait conduit à la sous-estimation du besoin en personnel. Pour mener à bien le dossier PLUi, il serait aujourd'hui nécessaire de recruter une personne supplémentaire. Il sera cependant impossible de bénéficier du même niveau de subvention que sur le dispositif d'embauche de Monsieur LURASCHI puisqu'il porte sur la même compétence d'ingénierie Urbanisme.

## **V - QUESTIONS DIVERSES**

- Diagnostic thermique  
Il est important que les maires communiquent auprès des particuliers et répondent à la proposition reçue par mail dans les mairies de réaliser dans les communes qui le souhaitent une « balade » dans les rues avec caméra thermique infrarouge pour diagnostiquer de manière visuelle et insolite les éventuelles déperditions énergétiques. L'objectif de cette opération est de donner directement des conseils sur les bons comportements et de faire connaître l'accompagnement possible par la plate-forme CoMAL SOLiHA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.